

FICHE DE PRESENTATION ET TARIFS MODE PRESTATAIRE

APEF PLAN DE CUQUES

TARIFS APPLICABLES AU 1er JANVIER 2023

Votre référent : Elodie FIGON

Adresse: Mail du Général de Gaulle

13380 Plan de Cuques

Tél: 04.91.07.43.57

Email: plandecugues@apef.fr

Site web: www.apef.fr

Structure déclarée, agréée et autorisée :

SAP512963950

Plan d'accès :

Organigramme: Pla

Responsable de Secteur

Assistante Responsable de Secteur

Gérante / Responsable d'agence / Déléguée qualité

Intervenants à domicile

Horaires d'ouverture :

Lundi: 14h-18h

Du Mardi au Vendredi: 9h-12h / 14h-18h

Samedi: 9h-12h

Astreinte téléphonique en dehors des horaires d'ouverture

Transports:

Ligne de bus 142, au départ du métro La Rose.





ZONE D'INTERVENTION:

Plan-de-Cuques, Allauch, Marseille 4ème, 10ème, 11ème, 12ème, 13ème, 14ème.

LISTE DES PARTENARIATS ET CONVENTIONNEMENTS :

Conseil départemental, CARSAT/CNAV, Caisses de retraite, Réseau gérontologique, Inter Mutuelle Assistance, Bien Etre Assistance, AXA, FOR ME (APRIL), Mutuaide assistance, Via Vita, Domiserve, Dhomplus, Europ Assistance, Indépendance Royale, Fidélia, Filassistance, Travailleurs sociaux, Saveurs et Vie, Les Opticiens Mobiles, Facilotab, RMA (Ressource Mutuelle Assistance), Mondial Assistance et Mutuelles diverses, RAM.

Conseil Départemental : 4 Quai d'arenc, 13304 Marseille Cedex 02 DREETS : CS 10009, 23/25 Rue Borde, 13285 Marseille Cedex 08

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES:

- ✓ Le client peut bénéficier d'un crédit d'impôts de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et de présentation et ses annexes.
- ✓ Pour un accompagnement dans l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter la liste des personnes qualifiées, par arrêté départemental, qui vous est remise par l'agence











TARIFS APPLICABLES AU 1er JANVIER 2023



TARIFS GÉNÉRIQUES

MODE PRESTATAIRE * APEF PLAN DE CUQUES

TADIES HODAIDES

	TARIFS HORAIRES		
	нт	ттс	TTC après crédit d'impôt**
MÉNAGE REPASSAGE			
Bien-être	26,18 €	28,80 €	14,40 €
Evasion	27,00 €	29,70 €	14,85 €
Ponctuel	29,82 €	32,80 €	16,40 €
		Détail des fo	ormules en annexe
AIDE AUX SENIORS			
Aide + Accompagnements	26,18 €	28,80 €	14,40 €
		Détail des fo	ormules en annexe
AIDE AUX PERSONNES EN SITUA	TION DE HANDICAP		
Aide + accompagnements	27,27 €	30,00€	15,00€
		Détail des fo	ormules en annexe
GARDE D'ENFANTS			
Garde d'enfants - 3 ans & - 18 ans en situation de handicap	24,36 €	26,80 €	13,40 €
Garde d'enfants + 3 ans	24,36 €	26,80 €	13,40 €
		Détails des fo	ormules en annexe
JARDINAGE			
Ponctuel	34,58 €	41,50 €	20,75€
Regulier	32,33 €	38,80 €	19,40 €
BRICOLAGE			•
Ponctuel	37,73 €	41,50 €	20,75€

Autres prestations: Téléassistance (en partenariat avec Europ Assistance (à partir de 29,90€ TTC - 24,91 HT)

Assistance informatique (36,00 ∈ TTC - 30,00 ∈ HT) Soutien scolaire (28,50 ∈ TTC - 25,91 ∈ HT) Cuisine à domicile (46,35 ∈ TTC - 42,14 ∈ HT) Cours de gym à domicile (34,50 ∈ TTC - 28,75 ∈ HT) Présence et vigilance à domicile (39,95 ∈ TTC - 33,29 ∈ HT) Démarches administratives (39,95 ∈ TTC - 36,32 ∈ HT) Cours de musique à domicile (36,00 ∈ TTC - 30,00 ∈ HT) Mise en beauté (pour personnes dépendantes) (39,95 ∈ TTC - 36,32 ∈ HT) Soins et promenades d'animaux de compagnie (pour personnes dépendantes) (28,50 ∈ TTC - 25,91 ∈ HT)

(*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (21H - 6H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (**) Certaines prestations ouvrent droits au crédit d'impôt instantané, renseignements en agence

Frais de gestion administrative mensuels : 6,50 € TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais kilométriques dans la cadre des prestations :1,00 € TTC/ km (Taux de TVA associé à la prestation)









TARIFS APPLICABLES AU 1er JANVIER 2023



TARIFS ASSISTANCE ET FINANCES ">> **MODE PRESTATAIRE * APEF PLAN DE CUQUES**

		TARIFS HURAIRES		KES
		нт	ттс	TTC Après crédit d'impôt
CONSEIL DÉF	PARTEMENTAL			
APA. ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE	Allocation attribuée par le Conseil Départemental à une personne âgée en perte d'autonomie. Objectif : prendre en charge tout ou partie de services d'aide à domicile. ✓ Avoir 60 ans et plus ✓ Rencontrer des problèmes liés à la perte d'autonomie pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. ✓ Résider régulièrement en France	21,80 €	23,00€	50% du reste à charge de votre facture
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil			
	Départemental est égale à 100%. Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil			
	Départemental est inférieure à 100%. Il comprend le tarif APA (23€ TTC) + un reste à charge (% notifié par le Conseil Départemental) + 1€ TTC	22,75€	24,00 €	
Tarif	Assistance aux personnes âgées - HORS PRISE EN CHARGE	28,44 €	30,00 €	15,00 €
PCH. PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP	Aide financière attribuée par le Conseil Départemental, destinée à couvrir les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées. ✓ Avoir de 20 à 60 ans ✓ Avoir des difficultés à réaliser des tâches essentielles de la vie quotidienne ou une difficulté grave pour au moins 2 activités ✓ Résider régulièrement en France	22,75€	24,00 €	50% du reste à charge de votre facture
	Ce tarif comprend le tarif PCH du Conseil Départemental (23€ TTC) + 1€ TTC			
Tarif Assistand	ce aux personnes en situation de handicap - HORS PRISE EN CHARGE	28,44 €	30,00 €	15,00 €
CAISSES DE	DETDAITE	•		
CAISSES DE	Ce dispositif attribué par la CARSAT/CNAV, permet de bénéficier d'aide à			ı
•	domicile à la sortie d'une hospitalisation.			
ARDH. L'AIDE AU RETOUR À DOMICILE APRÈS HOSPITALISATION	✓ Etre retraité du régime général de + 55 ans ✓ Avoir un besoin temporaire et urgent d'aide à domicile après hospitalisation ✓ Ne pas disposer déjà de l'APA ou de la PCH ✓ Ne pas bénéficier d'une hospitalisation à domicile	23,27 €	25,60 €	

domicile à la sortie d'une hospitalisation.			
✓Etre retraité du régime général de + 55 ans ✓Avoir un besoin temporaire et urgent d'aide à domicile après hospitalisation ✓Ne pas disposer déjà de l'APA ou de la PCH ✓Ne pas bénéficier d'une hospitalisation à domicile ✓Ne pas relever de soins palliatifs	23,27€	25,60 €	50% du
Aide financée par les caisses de retraite (CARSAT/CNAV, MSA, SSI), attribuée aux personnes âgées relativement autonomes (GIR 5 et 6) mais nécessitant une aide lorsque leurs fragilités compromettent le maintien à domicile. VAvoir 75 ans et plus VNe pas disposer déjà de l'APA, ACTP, MTP ou PSD	23,27€	25,60 €	reste à charge de votre facture
Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales.	23,27 €	25,60 €	
Caisse nationale militaire de sécurité sociale.	23,27 €	25,60 €	
	✓Etre retraité du régime général de + 55 ans ✓Avoir un besoin temporaire et urgent d'aide à domicile après hospitalisation ✓Ne pas disposer déjà de l'APA ou de la PCH ✓Ne pas bénéficier d'une hospitalisation à domicile ✓Ne pas relever de soins palliatifs Aide financée par les caisses de retraite (CARSAT/CNAV, MSA, SSI), attribuée aux personnes âgées relativement autonomes (GIR 5 et 6) mais nécessitant une aide lorsque leurs fragilités compromettent le maintien à domicile. ✓Avoir 75 ans et plus ✓Ne pas disposer déjà de l'APA, ACTP, MTP ou PSD Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales.	 ✓ Etre retraité du régime général de + 55 ans ✓ Avoir un besoin temporaire et urgent d'aide à domicile après hospitalisation ✓ Ne pas disposer déjà de l'APA ou de la PCH ✓ Ne pas bénéficier d'une hospitalisation à domicile ✓ Ne pas relever de soins palliatifs Aide financée par les caisses de retraite (CARSAT/CNAV, MSA, SSI), attribuée aux personnes âgées relativement autonomes (GIR 5 et 6) mais nécessitant une aide lorsque leurs fragilités compromettent le maintien à domicile. ✓ Avoir 75 ans et plus ✓ Avoir 75 ans et plus ✓ Ne pas disposer déjà de l'APA, ACTP, MTP ou PSD Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales. 23,27 € 	 ✓ Etre retraité du régime général de + 55 ans ✓ Avoir un besoin temporaire et urgent d'aide à domicile après hospitalisation ✓ Ne pas disposer déjà de l'APA ou de la PCH ✓ Ne pas bénéficier d'une hospitalisation à domicile ✓ Ne pas relever de soins palliatifs Aide financée par les caisses de retraite (CARSAT/CNAV, MSA, SSI), attribuée aux personnes âgées relativement autonomes (GIR 5 et 6) mais nécessitant une aide lorsque leurs fragilités compromettent le maintien à domicile. ✓ Avoir 75 ans et plus ✓ Ne pas disposer déjà de l'APA, ACTP, MTP ou PSD Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales. 23,27 € 25,60 €

(*) Le détail des prestations, des formules et des aides (les aides et montants sont attribuées par les organismes financeur et ne dépendent pas d'APEF) sont précisées dans le livret d'accueil - Nos tarifs sont majorés de 25% les heures de nuit (21h - 6H), les dimanche et jours fériés et de 100% les 1er mai et 25 décembre.

Frais kilométriques dans la cadre des prestations :1,00 € TTC/ km (Taux de TVA associé à la prestation)









TARIFS HORAIRES

Ménage / Repassage *

	DETENTE	BIEN-ETRE	EVASION
MENAGE			
Dépoussiérer, aspirer, balayer et laver les sols	Х	Х	Х
Nettoyer le plan de travail, l'évier et laver la vaisselle	Х	Х	Х
Nettoyer et désinfecter les points d'eau (lavabo, sanitaires, baignoire, douche)	Х	X	Х
Remplir, programmer et vider le lave-vaisselle	Х	X	Х
Nettoyer les extérieurs des placards et appareils ménagers		Х	Х
Faire les lits		Х	Х
Nettoyer l'intérieur et le dessus des placards et appareils ménagers			Х
Entretenir les matériaux nobles (parquet, cuivre, cuir, argenteries,)			Х
Cirer et ranger les chaussures			Х
REPASSAGE			
Repasser et ranger les vêtements		X	Х
Repasser et ranger les matières délicates		Х	Х
Repasser et ranger le linge de maison		Х	Х
ENTRETIEN DU LINGE	<u>.</u>		
Trier, étendre, plier le linge		Х	Х
Programmer le lave linge et le sèche linge		Х	Х
Laver à la main, détacher, repasser des matières délicates			Х
Assurer la rotation du linge (serviettes de bain, de toilette) et changer les draps			Х
Entretenir la literie, les voilages et rideaux			Х
Apporter et récupérer au pressing			Х
Effectuer des travaux simples de couture			Х
GESTION DES COURSES			
Réceptionner la livraison de courses à domicile		Х	Х
Ranger et conditionner les produits achetés		Х	Х
Réaliser des courses à partir d'une liste ou en autonomie			Х
PREPARATION DES REPAS			
Préparer des repas simples		Х	Х
Gérer les repas de la semaine en autonomie			Х
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE			
Vider, sortir et rentrer les poubelles	X	Х	Х
Entretien des plantes d'intérieur		Х	Х
Nettoyer les fenêtres et vitres		Х	Х
Entretien courant de la terrasse et du mobilier de jardin			Х
Maintenir une vigilance au domicile (fermer, ouvrir les volets, ramasser le courrier)			Х

^{*} Pour les prestations ponctuelles, toutes les tâches peuvent être réalisées dans le respect de la fiche mission définie.



Aide aux séniors

Une des priorités de l'intervention est de veiller à la sécurité de la personne accompagnée.

	AIDE	ASSISTANCE *
ENTRETIEN DU LOGEMENT		
Nettoyer les sols et faire les poussières	Х	Х
Nettoyer les sanitaires et les points d'eau	Х	X
Nettoyer les pièces de vie (cuisine, chambres, sanitaires, etc.)	Х	X
Faire les lits et changer les draps	Х	X
Ranger et organiser les pièces	Х	X
GESTION DU LINGE		
Trier, laver, étendre, plier, repasser les vêtements et le linge de maison	Х	X
Effectuer des travaux simples de couture	Х	X
GESTION DES REPAS ET COURSES		
Organiser les repas (mettre la table, servir et débarasser, etc.)	Х	Х
Aider / Préparer un repas simple ou adapté (selon les besoins)	Х	X
Réaliser les courses (accompagner ou en autonomie à partir d'une liste ou en autonomie)	Х	X
Ranger et conditionner les produits achetés	Х	X
Assister dans la prise des repas		Х
ACCOMPAGNEMENTS A L'HYGIENE, LE CONFORT ET LES DEPLACEMENTS		
Aider à la petite toilette (lavage mains, dents, visage)		X
Aider à la toilette et aux changes		X
Aider à l'habillage et au déshabillage		X
Aider aux transferts (levers, couchers)		X
Sécuriser et aider dans les déplacements au domicile et à l'extérieur		Х
PARTICIPATION A DES ACTIVITES / SORTIES		
Participer à des jeux, discussions, échanges, etc.	Χ	X
Accompagnements à des balades, rdv médicaux, etc.	Х	X
Aider aux tâches administratives	Χ	X
ENTRETIEN CADRE DE VIE		
Nettoyer les fenêtres et les vitres	Х	X
Entretenir les plantes	Χ	X
Vider et sortir les poubelles	Χ	Х
Maintenir une vigilance au domicile	Х	Х
Garder les animaux de compagnie	Х	Х
L'entretien des plantes de balcons, terrasses et jardinières	Х	X

^{*} Formule proposée dans le cadre de l'autorisation



Garde d'enfants *

Une des priorités de l'intervention est de veiller à la sécurité de/des enfant(s).

			•
	GARDE D'ENFANT - 3 ANS **	GARDE D'ENFANT + 3 ANS	GARDE D'ENFANT PARTAGEE ***
DEPLACEMENTS / ACCOMPAGNEMENTS			
Amener et aller chercher à la crèche	X		X
Amener et aller chercher à l'école, à la garderie		Х	Х
Amener et aller chercher aux activités extra-scolaires		Х	X
COURSES / REPAS			
Réaliser des petites courses pour les repas de l'enfant	X	Х	X
Préparer et aider à la prise des repas	X	Х	X
SOMMEIL			
Organiser les réveils et les couchers	Х	Х	Х
Organiser les siestes	Х	Х	Х
SOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT			
Gérer les changes	Х	Х	Х
Accompagner à la propreté	Х	Х	X
Accompagner au bain, à la douche	Х	Х	X
Accompagner dans la petite toilette	Х	Х	X
Aider à l'habillage et au déshabillage	Х	Х	Х
DEVELOPPEMENT / APPRENTISSAGE			
Proposer des activités d'expression, de construction, des activités ludo-éducatives et des activités de détente	Х	Х	Х
Aider aux devoirs		Х	Х
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT			
Nettoyer et ranger les espaces de vie de l'enfant	Х	X	Х
Nettoyer le matériel, les jeux et jouets de l'enfant	X	Х	X
Nettoyer et ranger le linge de l'enfant	Х	Х	X

^{* 3} enfants maximum



^{**} Formule proposées dans le cadre du régime de l'agrément

^{***} Comprend la garde de deux voir trois familles alternativement au domicile de l'une ou de l'autre.

Jardinage

JARDINAGE	
La tonte	х
Le désherbage	х
Le ramassage des feuilles	X
Le débroussaillage	х
La plantation de petits végétaux	х
La taille des haies, arbustes et arbres	X
L'enlèvement des déchets occasionnés par la prestation	х
Le déneigement des abords immédiats du domicile	х
L'entretien des massifs (bêchage, binage et griffage)	х
Petit arrachage manuel et évacuation des végétaux	х
L'entretien régulier des allées et des terrasses	X
Le traitement des arbres et des arbustes	х
L'application d'engrais et/ou d'amendements	х
L'arrosage manuel des végétaux,	х
La petite maintenance régulière du mobilier de jardins et accessoires,	X

LE POTAGER	
La cueillette des fruits et légumes à des fins de consommation personnelle	Х

La taille des fruitiers, des rosiers et des plantes grimpantes dans le respect du décret du 1 ^{er} septembre 2004 n°2004-924 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à la disposition pour des travaux temporaires en hauteur.

<u>Attention</u>: La taille ou l'élagage d'arbustes ne peuvent être considérés comme travaux de petit jardinage que dans la mesure où il s'agit d'entretien courant effectué à hauteur d'homme, ne nécessitant pas le déplacement de l'intervenant dans l'arbre et le matériel adéquat (cordes et harnais, évacuation par camion).

